



SERVICE D'INCENDIE DE HEARST

GUIDE DE RECRUTEMENT & D'ORIENTATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

MAI 2026

Préface

Ce guide d'orientation a été conçu à l'intention des personnes souhaitant devenir pompiers volontaires au sein du Service d'incendie de Hearst. Il vise également à aider les membres actuels à mieux comprendre le rôle, les responsabilités et les attentes liés à leur engagement au sein du service.

Faire partie d'un corps de pompiers volontaires apporte de nombreuses satisfactions personnelles, notamment un sentiment d'accomplissement, une confiance en soi renforcée, un épanouissement personnel et la satisfaction de contribuer à la sécurité et au bien-être de la communauté. Votre engagement permettra d'assurer un service essentiel dont bénéficieront tous les habitants de la région de Hearst.

Dans un même temps, il est important de reconnaître que devenir pompier volontaire exige un engagement sérieux. La décision de rejoindre le corps des pompiers ne doit pas être prise à la légère ni à la hâte. Ce guide a été élaboré afin de fournir les informations nécessaires pour aider les candidats à prendre une décision éclairée quant à leur adhésion au corps des pompiers.

Devenir pompier volontaire exige du dévouement, de la discipline et un investissement considérable en temps et en énergie. Nous encourageons tous les candidats à lire attentivement ce guide afin de bien comprendre les responsabilités, les exigences en matière de formation et les attentes liées à l'adhésion au service. De nombreux candidats sous-estiment le niveau d'engagement nécessaire pour devenir un pompier efficace et fiable.

Ce guide contient des informations concernant l'organisation du service, le programme de formation, les conditions de participation, les responsabilités opérationnelles et la nature des services que nous fournissons. Il aborde également bon nombre des questions fréquemment posées par les candidats. Bien qu'il ne réponde pas à toutes les questions possibles, il a pour but de donner un aperçu clair des aspects les plus importants du volontariat chez les pompiers.

Une fois que vous aurez bien compris ce qu'implique le fait de servir au sein d'un corps de pompiers volontaires, nous espérons que vous vous sentirez motivé à vous engager. Les services fournis par les pompiers volontaires sont inestimables pour la communauté, et nous espérons sincèrement que vous envisagerez de joindre notre équipe et de contribuer à la protection et à la sécurité de nos habitants.

Veillez prendre le temps de lire attentivement ce guide afin de bien comprendre l'engagement que représente l'intégration au Service d'incendie de Hearst ainsi que les étapes du processus de recrutement.

Note : Dans ce document, les termes désignant un genre spécifique englobent tous les genres.

Exigences minimales d'admissibilité

Pour être considéré pour le poste, tout candidat doit:

- Être âgé d'au moins 18 ans (ou 16 ans pour un poste de pompier junior);
- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder un permis de conduire valide de l'Ontario (classe G minimum) et un dossier de conduite sans infractions;
- Être intègre; et
- Posséder un moyen de transport fiable afin de répondre aux appels d'urgence.

Conditions du poste

- Maintenir un niveau de participation conforme aux exigences du Service (interventions d'urgence et séances de formation);
- Être disposé à obtenir un permis de conduire de classe DZ et de le maintenir pendant la durée du poste, ainsi qu'un dossier de conduite exempt d'infractions criminelles;
- Être en mesure de réussir toutes les formations requises et de démontrer les compétences exigées;
- Détenir un casier judiciaire vierge; et
- Respecter l'ensemble des règles, règlements et directives opérationnelles du Service.

Autres compétences, connaissances ou expériences considérées utiles

- Certification/formation en premiers soins et en RCR;
- Permis de conduire de classe DZ ou supérieure;
- Expérience antérieure au sein d'un service d'incendie;
- Engagement démontré (p. ex. bénévolat);
- Bilinguisme (français/anglais/autre);
- Expériences variées connexes (soins infirmiers, services médicaux d'urgence, mécanique, etc.);
- Formations pertinentes antérieures (SIMDUT, Loi sur la santé et la sécurité au travail, etc.).

Objectifs du Service d'incendie

L'objectif du Service d'incendie de Hearst est d'assurer des services de protection contre les incendies grâce à un ensemble de programmes destinés à protéger la vie et les biens de ses habitants contre les effets néfastes des incendies ou l'exposition à des conditions dangereuses d'origine humaine ou naturelle :

- À la municipalité;
- Aux municipalités nécessitant de l'aide par l'entremise de l'entraide mutuelle; et
- Aux parties auxquelles le Service d'incendie fournit des services de protection contre les incendies dans le cadre d'une entente autorisée.

Nature du Service d'incendie

La lutte contre les incendies est un métier varié et exigeant, et c'est précisément cette diversité qui incite de nombreuses personnes à s'engager. Les pompiers doivent être prêts à intervenir dans un large éventail de situations d'urgence, notamment les incendies de bâtiments, les accidents de la route nécessitant une désincarcération, les incidents impliquant des matières dangereuses et bien d'autres situations critiques. Ces compétences peuvent être sollicitées à toute heure du jour ou de la nuit, sept jours sur sept, par tous les temps, et souvent dans des circonstances très stressantes et chargées en émotions. Malgré ces défis, servir au sein d'un service de lutte contre les incendies est une expérience extrêmement enrichissante.

Le service public de lutte contre les incendies poursuit deux objectifs fondamentaux :

- a) **Prévenir les incendies et les situations d'urgence** – Cet objectif est atteint grâce à des inspections de prévention des incendies, à la sensibilisation du public à la sécurité incendie et à l'application du Code de prévention des incendies et de la réglementation en vigueur.
- b) **Se préparer à intervenir efficacement lorsque la prévention ne suffit pas** – Cet objectif est atteint grâce à une formation continue, à des entraînements intensifs, à la planification pré-incident, à des équipements de pointe et au perfectionnement constant des compétences.

Ce travail ne convient pas à tout le monde. Il est indispensable d'avoir le désir d'aider les autres, mais cela doit également s'accompagner de courage, de dévouement, de compassion, d'un bon jugement, d'assurance et d'une volonté d'apprendre en permanence et de s'adapter à de nouveaux défis. Le domaine de pompier exige des personnes capables de garder leur calme et leur concentration en situation d'urgence, et prêtes à effectuer un travail physiquement exigeant dans des environnements dangereux et imprévisibles.

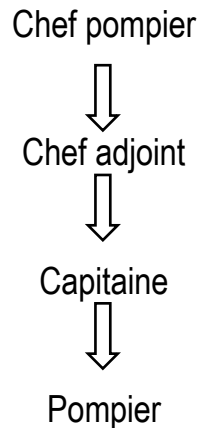
Il est difficile de décrire pleinement la satisfaction personnelle que procure le fait de servir au sein d'un corps de pompiers volontaires. Les pompiers éprouvent un profond sentiment d'accomplissement en protégeant des vies et des biens, en venant en aide aux victimes lors des situations d'urgence, en sensibilisant la communauté à la sécurité incendie et en travaillant au sein d'une équipe dévouée et respectée.

Ultimement, la mission du Service d'incendie se mesure à sa capacité à prévenir et à réduire les pertes en vies humaines, les blessures, les souffrances et les dommages matériels au sein de la communauté. Le Service d'incendie n'a qu'un seul objectif : offrir un service professionnel et fiable aux habitants et aux visiteurs de la communauté.

Si vous pensez avoir les compétences requises pour relever les défis de ce travail, nous vous encourageons à soumettre votre candidature pour vous joindre à notre service.

Structure hiérarchique

Un service d'incendie typique fonctionne selon une structure hiérarchique. Celle-ci permet de maintenir l'ordre au sein du service et offre aux pompiers une meilleure compréhension de la personne responsable:



Parmi ces rôles, un membre peut également occuper des fonctions additionnelles telles qu'officier de sécurité, officier de formation ou lieutenant.

Objectifs principaux du Service d'incendie

Afin d'atteindre la mission du Service d'incendie, les objectifs suivants ont été établis :

1. Identifier et examiner les besoins en matière de services de protection incendie de la Municipalité (Conseil).
2. Mettre en place un processus administratif conforme aux besoins du Service.
3. S'assurer que l'équipement de lutte contre les incendies et le personnel opérationnel sont disponibles et formés afin de fournir une intervention adéquate à l'appel d'un citoyen dans un délai raisonnable.
4. Offrir une formation conforme aux normes reconnues afin d'assurer le perfectionnement continu de tous les membres dans les techniques les plus récentes de lutte contre les incendies, de prévention des incendies et de gestion des situations d'urgence, et collaborer avec les autres services municipaux en matière de formation en gestion et d'autres formes de coopération.
5. Mettre en place un programme d'entretien afin de garantir que tout le matériel de protection incendie, y compris l'ensemble de l'équipement, est prêt à répondre aux appels d'urgence.
6. Mettre en place un programme efficace de prévention des incendies afin de:
 - a. assurer, par l'examen des plans et les inspections, la conformité aux lois, codes et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en matière de prévention des incendies.
 - b. réduire ou éliminer les risques d'incendie.

7. Mettre en place et assurer le bon fonctionnement de systèmes d'information au public et de programmes éducatifs efficaces, en accordant une attention particulière aux programmes de sécurité incendie dans les établissements scolaires.
8. En cas de catastrophe majeure, veiller à ce que les autres services et organismes puissent bénéficier d'une aide pour faire face à la situation.
9. Développer et entretenir de bonnes relations de travail avec tous les services provinciaux et municipaux, les services publics et les organismes concernés par la protection des personnes et des biens.
10. Collaborer et coopérer avec les autres services sur les questions relatives à la protection contre les incendies ou dans le cadre de tout programme pour lequel la collaboration constitue un atout.

Formation et participation

Au fil des années, le Service d'incendie s'est transformé en un service de sécurité publique offrant des services hautement techniques et variés. Le grand public en est venu à compter sur le Service d'incendie en tant que « premier répondant », non seulement lorsque des vies et des biens sont menacés par des catastrophes d'origine humaine ou naturelle, mais aussi pour des problèmes qui peuvent sembler mineurs.

Afin de s'assurer que tous les membres du Service d'incendie soient en mesure d'offrir le plus haut niveau de service requis, des normes de formation ont été élaborées pour doter chaque membre des compétences et des aptitudes nécessaires à la prestation de services d'incendie et d'urgence adéquats aux citoyens de la ville de Hearst.

Exigences de formation – Orientation des volontaires

1. Tous les nouveaux volontaires peuvent être tenus de compléter un programme de formation initiale offert par des instructeurs du Service d'incendie de Hearst, qu'ils aient ou non déjà suivi une formation ou acquis de l'expérience préalable.
2. Les volontaires ayant suivi avec succès la formation initiale peuvent commencer à intervenir lors d'appels d'urgence. Ils doivent toutefois porter un signe distinctif indiquant leur statut de *stagiaire* et n'assister les pompiers pleinement qualifiés que sous supervision appropriée. Ce signe distinctif permet d'identifier la personne comme étant en formation. Les nouveaux volontaires doivent porter le signe distinctif de stagiaire pendant toute la durée de la période d'essai de 12 mois. Les volontaires stagiaires ne sont pas autorisés à pénétrer dans des bâtiments en feu, à participer à des activités nécessitant une formation avancée, ni à être exposés à des environnements dangereux.

Toute la formation est offerte conformément aux normes accréditées, telles que celles de la *National Fire Protection Association (NFPA)* et du Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario (OFM).

Description du poste de pompier volontaire

1. Description générale des fonctions

- ✓ Être physiquement et mentalement apte et capable de réagir en cas d'urgence afin d'accomplir des tâches de lutte contre les incendies et tout autre travail connexe requis, afin de sauver des vies et des biens.

2. Résumé des fonctions, responsabilités et conditions de travail

- ✓ Couvert par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail;
- ✓ Couvert par une police d'assurance décès accidentel en service;
- ✓ Peut être tenu d'obtenir une vaccination contre l'hépatite B ou d'autres vaccinations, selon les exigences, ou de fournir une confirmation des vaccinations à jour;
- ✓ Doit maintenir un niveau raisonnable de santé et de condition physique;
- ✓ Doit porter un téléavertisseur fourni par le Service d'incendie de Hearst;
- ✓ Doit s'engager à suivre une formation continue en matière de lutte contre les incendies, de prévention, de la sensibilisation du public et des procédures de premiers soins d'urgence;
- ✓ Pour des raisons de sécurité, les poils faciaux susceptibles de compromettre l'étanchéité du masque respiratoire autonome (p. ex., barbe, moustache) ne sont pas permis;
- ✓ Accomplir diverses tâches, dans des situations d'urgence, impliquant souvent des risques importants, de manière sécuritaire et efficace;
- ✓ Accomplir des tâches comprenant les opérations courantes d'entretien des équipements de lutte contre les incendies et des locaux, ainsi que l'exécution des ordres et des directives spécifiques données par un supérieur hiérarchique dans le cadre normal des activités d'entretien, de formation et de lutte contre les incendies;
- ✓ Doit répondre rapidement, en toute sécurité et avec efficacité aux alarmes, obéir aux ordres de l'officier responsable, participer aux tâches requises sur les lieux d'urgence, à la caserne et dans le cadre de toute autre mission;
- ✓ Doit s'abstenir d'utiliser des propos ou un langage injurieux sur les lieux d'une intervention d'urgence et dans toute autre situation liée à l'exercice de ses fonctions;
- ✓ Doit faire preuve de loyauté envers ses collègues pompiers, ses officiers et le Service, et en tout temps adopter un comportement professionnel, compatissant et respectueux, en gardant à l'esprit qu'il est sous le regard du public lorsqu'il porte des vêtements identifiables du Service en dehors de ses heures de service; et
- ✓ Doit respecter les exigences minimales de présence aux appels et aux formations.

3. Caractéristiques spécifiques du poste

- ✓ Intervient en cas d'incendie, de sauvetage et de toute autre situation d'urgence, selon les besoins;
- ✓ Rend compte à l'officier de service ou à l'officier de scène de toute activité à la caserne ou sur les lieux d'intervention;
- ✓ Rend compte directement au chef pompier de toute questions relatives à la sécurité incendie ou à la sécurité des personnes;
- ✓ Signale toute défectuosité ou problème d'équipement à l'officier responsable;
- ✓ Remplit un rapport de témoin à la suite d'une intervention, au besoin;
- ✓ Effectue l'inspection régulière des équipements de protection et des tenues de service qui lui sont confiés;
- ✓ Fait preuve d'autonomie de jugement et d'action dans des situations d'urgence critiques où les directives d'un officier ne sont pas immédiatement disponibles;
- ✓ Fait preuve de responsabilité pour accomplir rapidement et efficacement diverses tâches en situation d'urgence, lesquelles sont souvent associées à des risques importants;
- ✓ Exécute les ordres et directives spécifiques reçus par les officiers supérieurs dans le cadre normal des opérations de lutte contre les incendies;
- ✓ Respecte les directives opérationnelles standard (DOS), les politiques et les procédures du Service afin d'assurer sa sécurité et de se conformer aux exigences de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

4. Exemples de tâches

- ✓ Assure l'utilisation sécuritaire de tout l'équipement du Service;
- ✓ Participe aux opérations de secours pendant et après une situation d'urgence;
- ✓ Participe à l'application des premiers soins ou de la RCR aux personnes blessées;
- ✓ Participe, au besoin, à la planification préalable des interventions du Service d'incendie;
- ✓ Accomplit les tâches nécessaires pour promouvoir l'information au public, la sécurité publique et les relations publiques au sein du Service;
- ✓ Conformément aux instructions reçues, effectue diverses tâches d'entretien et de nettoyage sur les appareils et les équipements à la suite d'une intervention;
- ✓ Exécute, selon les instructions reçues, des opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage sur les lieux d'une intervention d'urgence;

- ✓ Participe aux séances de formation assignées afin d'assurer la maîtrise des techniques de lutte contre l'incendie et de sauvetage;
- ✓ Participe aux formations continues, selon les besoins;
- ✓ Assure la conformité à toutes les exigences en matière de santé et de sécurité conformément au manuel de santé et de sécurité de la Ville de Hearst, ainsi qu'à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et ses règlements.

Processus de candidature

Tous les candidats doivent remplir le formulaire de candidature au poste de pompier volontaire, dont une copie figure dans ce dossier. Il est recommandé, mais non obligatoire, d'accompagner sa candidature d'une lettre de motivation et d'un CV.

Une fois l'examen des candidatures terminé, les candidats retenus seront contactés pour un bref entretien avec le chef pompier, avec l'aide d'autres membres si nécessaire, afin de discuter du poste et de procéder à une évaluation équitable.

Les candidats retenus seront ensuite contactés et intégreront notre programme de formation en vue d'obtenir leur certification.

Les candidatures complétées peuvent être déposées aux endroits suivants :

- **Hôtel de Ville de Hearst**
925, rue Alexandra, Hearst
- **Service des Incendies de Hearst**
1100, rue Front, Hearst
- ou par courriel à : fire@hearst.ca

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec Michel Blais, chef pompier par intérim, au (705) 362-4341.

Merci de considérer vous joindre au Service d'incendie de Hearst !

Nous souhaitons reconnaître les efforts et le dévouement de chaque candidat dans ses démarches pour devenir pompier volontaire, ainsi que son désir de contribuer à la protection de la ville de Hearst et de ses citoyens.



Service d'incendie de Hearst

925, rue Alexandra, C.P. 5000

Hearst, ON, P0L 1N0

(705) 362-4341

fire@hearst.ca

Formulaire de candidature pour devenir pompier volontaire

Information du candidat:

Prénom: _____ Nom de famille: _____

Adresse: _____ Case postale: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone (maison): _____ Téléphone (travail) _____

Cellulaire: _____ Fournisseur cellulaire: _____

Adresse courriel: _____

Date de naissance: _____ Classe de permis de conduire: _____

Contacts d'urgence:

Nom: _____ Téléphone: _____ Relation: _____

Nom: _____ Téléphone: _____ Relation: _____

Éducation:

Diplôme d'études secondaires: Oui ☐ Non ☐ Année complété: _____

Diplôme d'études collégiales ou universitaires : Oui ☐ Non ☐ Année complété: _____

Description du programme d'études :

Autres formations ou formations spécialisées (p. ex. : premiers soins, travail en hauteur, etc.)

Expérience d'emploi

Employeur actuel:

Entreprise: _____

Adresse: _____

Date d'embauche: _____ Jusqu'à: _____

Poste: _____

Superviseur: _____ Téléphone: _____

Tâches / responsabilités:

Pouvons-nous communiquer avec le superviseur indiqué ci-dessus ?

Oui ☐ Non ☐

Avez-vous l'autorisation de votre employeur pour répondre aux appels d'urgence pendant vos heures de travail ? Oui ☐ Non ☐

Employeur précédent:

Entreprise: _____

Adresse: _____

Date d'embauche: _____ Jusqu'à: _____

Poste: _____

Superviseur: _____ Téléphone: _____

Tâches/Responsabilités:

Pouvons-nous communiquer avec le superviseur indiqué ci-dessus ?

Oui ☐ Non ☐

Autres expériences connexes:

Avez-vous une expérience antérieure en tant que pompier ?

Oui ☐ Non ☐ Nombre d'année: _____ Poste: _____

Service / Département : _____

Avez-vous de l'expérience de bénévolat communautaire ?

Non ☐ Oui ☐ Évènements: _____

Rôles / Responsabilités: _____

Expériences connexes:

Veuillez compléter cette section au meilleur de vos connaissances. Cochez le niveau de compétence approprié pour chaque catégorie, comme suit :

1. Connaissances et compétences de base ;
2. Cours avancés ou études postsecondaires ; ou
3. Certificats ou expérience professionnelle.

Compétence :

Mécanique automobile
Machinerie lourde
Mécanique industrielle (millwright)
Systèmes électriques
Systèmes électroniques
Systèmes de radiocommunication
Pratiques et terminologie en lutte contre les incendies
Pompes, vannes, systèmes de gicleurs
Systèmes de plomberie
Métiers de construction ou inspections
Lecture de plans
Compétences athlétiques ou sportives
SIMDUT
Santé et sécurité au travail
Entraînement / Enseignement / Animation / Leadership
Travail social

1	2	3

Avez-vous de l'expérience ou une formation en conduite de véhicules lourds ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, seriez-vous prêt à obtenir votre permis ?

Oui ☐ Non ☐

Avez-vous un moyen de transport personnel et fiable pour répondre aux urgences en tout temps ?

Oui ☐ Non ☐

Seriez-vous prêt à passer un examen médical ? Oui ☐ Non ☐

Veuillez fournir toute information, expérience ou compétence supplémentaire que vous jugez pertinente pour ce poste :

Je comprends que toute fausse déclaration faite par moi relativement à cette demande sera une cause suffisante pour entraîner l'annulation de ma candidature et, si je suis sélectionné, mon congédiement par la Municipalité. J'autorise le chef pompier à effectuer les vérifications jugées nécessaires concernant les renseignements fournis ci-dessus.

Nom: _____

Signature: _____

Date: _____